

canadien s'inspire de sa dernière réponse. Nous dirait-il ce qu'il est advenu du Livre blanc de 1969 sur la politique indienne? A-t-on donné suite à une au moins de ses recommandations et le gouvernement considère-t-il toujours le Livre blanc comme le fondement de sa politique envers les Indiens?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, au mois de juin 1969 nous avons fait aux Indiens des propositions qui les ont amenés à établir un dialogue avec le gouvernement. J'espère qu'au cours des prochaines semaines, nous serons en mesure d'établir un comité permanent tant au niveau ministériel qu'à celui des principaux représentants des Indiens, afin que s'établisse, une fois pour toutes, un dialogue utile entre les Indiens et le gouvernement. Je dois dire que les Indiens sont satisfaits de ce résultat.

LA GESTION DES FONDS PAR LE CONSEIL DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST—LA PROTESTATION DE LA FRATERNITÉ NATIONALE DES INDIENS

[Traduction]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): J'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. S'est-il préoccupé de la protestation que lui a adressée la Fraternité nationale des Indiens, à la suite de l'annonce que des fonds affectés à son ministère, pour subvenir aux besoins des Indiens des Territoires du Nord-Ouest, seraient gérés par le Conseil des Territoires du Nord-Ouest et du fait qu'on n'a ni consulté les Indiens intéressés ni obtenu leur approbation avant de prendre une telle décision?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, cette question a été réglée il y a longtemps, alors que la Chambre a demandé au gouvernement de donner plus de pouvoirs au Conseil des Territoires. Au fait, l'honorable député a été un des parrains de ce projet. Il avait été entendu qu'il serait dans l'intérêt de tous les résidents du Nord d'être administrés par leur gouvernement local, et je dois dire que quatre aborigènes du Nord ont été élus membres du Conseil des Territoires à la dernière élection.

[Traduction]

M. Orlikow: Comme il vient de déclarer que la politique gouvernementale est une politique de consultation avec les Indiens, le ministre ne pense-t-il pas qu'avant d'effectuer ce transfert de fonds on aurait dû consulter les Indiens et leurs associations?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question prête à controverse et la présidence donnera la parole au député du Yukon dans un instant. Je fais appel à l'esprit de collaboration des députés car le temps va bientôt nous manquer et plusieurs députés désirent poser des questions.

M. Erik Nielsen (Yukon): Comme il est évident que le gouvernement a l'intention de transmettre au Conseil des Territoires du Nord-Ouest le droit d'administrer ces

[M. Yewchuk.]

fonds, quand annoncera-t-on que des droits similaires seront conférés au Conseil du Yukon?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, je crois que la question est fondamentalement différente, car dans les Territoires du Nord-Ouest, la plus grande partie de la population est esquimaude ou indienne. Par contre, dans les territoires du Yukon, les Indiens ne représentent qu'une faible portion et nous continuons à les administrer selon les méthodes utilisées dans le passé. Si nous modifions la politique, nous en informerons la Chambre en temps et lieu.

* * *

LE PÉTROLE

L'ORGANISATION D'UNE CONFÉRENCE SUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PIPE-LINE DANS LE GRAND NORD

[Traduction]

M. William Skoreyko (Edmonton-Ouest): J'ai une question supplémentaire pour le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Selon des rapports récents, les restrictions imposées aux exportations de pétrole vers les États-Unis ne seront dictées que par les possibilités d'acheminement; le ministre envisagerait-il d'organiser une conférence pour discuter des besoins en pipe-line dans le Nord afin d'amener le pétrole sur le marché?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, nous avons déjà annoncé la politique du gouvernement quant à l'établissement futur d'un pipe-line, à partir du Nord jusqu'au Sud. Nous désirons l'établissement d'un tel pipe-line, mais nous n'avons pas encore reçu d'offre concrète de l'industrie en cause. Quand nous aurons reçu de telles offres, nous indiquerons aux compagnies intéressées si le projet est acceptable ou non, tant au point de vue des ressources qu'à celui des populations qui habitent les Territoires du Nord-Ouest.

[Traduction]

M. Skoreyko: Je voulais que le ministre dise s'il amorcera ces entretiens au sujet des besoins en pipe-lines.

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je puis considérer la suggestion de l'honorable député.

* * *

LES CÉRÉALES

L'ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES CÉRÉALES—LE CAS DES AGRICULTEURS CANADIENS

[Traduction]

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Je voudrais poser une question au ministre responsable auprès de la Chambre de la Commission canadienne du blé. Elle me paraît comporter urgence. Maintenant que l'Arrangement international sur les céréales est sur le point de s'écrouler, selon les propos tenus jeudi dernier